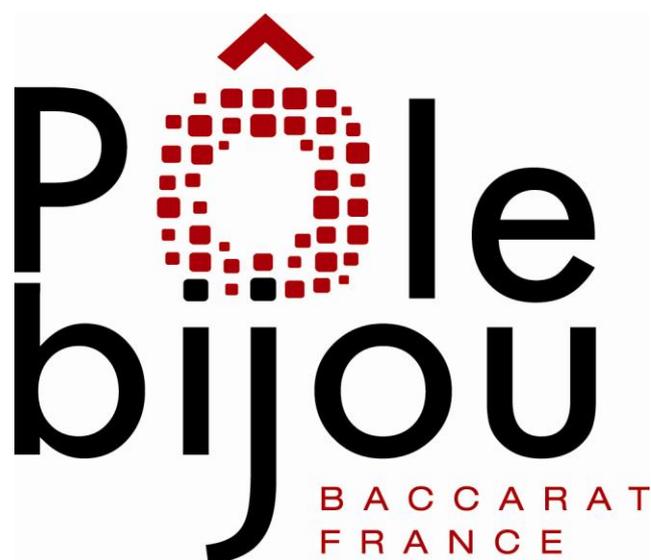


APPEL A PROJET « ESTHETIQUE ET PARURE » 2015-2017

Implantation d'entreprises au sein du Pôle Bijou et Métiers d'art de Baccarat

LE PROJET « ESTHETIQUE ET PARURE » ET L'ESPACE CREATEURS



L'ESPACE CREATEURS

SOMMAIRE :

- PARTIE 1 : LE POLE BIJOU ET METIERS D'ART DE BACCARAT
- PARTIE 2 : LE PROJET CREATIF « ESTHETIQUE ET PARURE »
- PARTIE 3 : L'ESPACE CREATEURS
- PARTIE 4 : L'ACCOMPAGNEMENT A L'INSTALLATION
- PARTIE 5 : RESIDER A L'ESPACE CREATEURS

PARTIE 1 : LE POLE BIJOU ET METIERS D'ART DE BACCARAT

Créé en 2006 par la Communauté de Communes des Vallées du Cristal, le Pôle Bijou est destiné aux professionnels du secteur de la **bijouterie contemporaine** qui souhaitent s'installer et participer à un projet unique et innovant en bénéficiant d'aides techniques et financières : artisans créateurs, ateliers de production, prototypistes, maquettistes, polisseurs, sertisseurs.

Le Pôle Bijou, c'est le **regroupement de compétences complémentaires du monde de la bijouterie**, dans un même écrin en vue de mettre en place une synergie de développement, de création, de partenariat et d'attirer du public.

La philosophie du Pôle Bijou est de constituer un pôle d'excellence des métiers du bijou où chaque acteur de la bijouterie et sa créativité seront valorisés, où chaque expression du bijou aura sa place.

Quoi de mieux pour un Pôle Bijou qu'une implantation à Baccarat, commune d'ores et déjà célèbre pour les prestigieuses productions artistiques de la manufacture du même nom, et labellisée "Ville et Métiers d'Art" ? Ici, le savoir-faire autour du travail du cristal a une véritable légitimité.

Ainsi, le Pôle Bijou s'impose depuis une dizaine d'années comme LE lieu de référence en matière de recherche et d'expérimentation en matière de Bijou contemporain. Il est à la fois :

- Un lieu de connaissance et d'interprétation

Les actions menées ont pour objet d'aider à la connaissance par le grand public du bijou, des techniques Métiers d'Art, des savoir-faire et de favoriser les outils aidant à son interprétation. Cette ambition concerne autant les actions événementielles (expositions, journées d'études ...) que les actions de formation (grand public et professionnels) ou l'axe recherche et développement.

Il s'agit de transmettre aux publics des connaissances, mais aussi des clés de lecture multiples en face d'une pratique « Esthétique et Parure » qui en rendent toute la polysémie et la richesse. Autrement dit, le Pôle bijou est un lieu où faire savoir les savoir-faire et ce, afin de convertir les visiteurs en « consommateurs avertis » qui sauront peu à peu se fabriquer une culture de l'objet les rendant exigeants à tous les titres.

- Un lieu d'élaboration du bijou

La connaissance et l'interprétation sont intéressantes comme bases d'élaboration du bijou et ce, qu'il s'agisse de son élaboration créative, technique ou intellectuelle.

Elaborer c'est faire preuve de savoir-faire et de savoir-penser, c'est savoir puiser dans son patrimoine et son histoire avec un regard critique afin de dégager des lignes de force et des orientations.

L'élaboration du bijou passe par ses créateurs et ses fabricants, mais aussi par ses utilisateurs et l'ensemble de symbolique et de fonctions dont ils vont charger l'objet. Collecter et partager réflexions et pensées, savoir-faire et traditions, expérimentations et représentations doivent être un des axes de travail nécessaire du Pôle Bijou.

- **Un lieu de perspective et d'anticipation**

Quels seront les objets et les pratiques de demain ? Comment pouvons-nous imaginer tenter de répondre à cette question ? Cette dynamique doit permettre de rendre à la notion de patrimoine une perspective d'avenir et d'évolution.

Interroger l'avenir, c'est aussi interroger le présent. Qu'est-ce qui des créations, innovations et fabrications actuelles va traverser le temps et devenir le patrimoine de demain ? Qu'est-ce qui va s'éteindre ? Enfin comment accompagner le devenir des Métiers d'art de demain ? Le soutien et la valorisation de la jeune création est l'un des axes privilégié pour travailler ces questions, mais aussi l'attention portée à l'innovation (techniques, matériaux...) et à ses impacts.



PARTIE 2 : LE PROJET CRÉATIF « ESTHÉTIQUE ET PARURE »

Dix créateurs pour un projet :

En 2014, le Pôle Bijou invite dix créateurs intéressés par ce projet à venir s'installer à Baccarat, afin de rejoindre le projet créatif collectif intitulé « Esthétique et Parure » et développer leur activité.

En effet, de 2015 à 2017, le projet « Esthétique et Parure » vise à favoriser la collaboration entre plusieurs créateurs des secteurs Bijou, Mode et Accessoires. L'objectif premier de cette collaboration est **la réussite économique de chacune de ces activités métiers d'art** et leur pérennisation sur le territoire de Baccarat.

D'un point de vue théorique, le projet « Esthétique et Parure » s'appuie sur quelques phrases du célèbre ethnologue d'origine lorraine, Marcel Mauss :

« Les phénomènes esthétiques forment une des plus grandes parties de l'activité humaine sociale et non simplement individuelle : une chose est belle, un acte est beau (...) lorsqu'il est reconnu beau par la masse des gens de goût. Tous les phénomènes esthétiques sont à quelque degré des phénomènes sociaux (...).

L'objet esthétique est un objet qu'on peut contempler, il y a dans le fait esthétique un élément de contemplation, de satisfaction en dehors du besoin immédiat, une joie sensuelle mais désintéressée. (...) Dessin et peinture ne forment pas à eux seuls le caractère esthétique de l'objet, il y a encore sa forme, toujours en rapport avec la matière; la forme comporte une recherche de l'équilibre (...) Elle doit encore s'adapter à l'usage(...). Mais l'esthétique peut être mise dans l'absence même de décoration.

La notion de parure correspond à une recherche de la beauté artificielle, si l'on peut dire, constante et pleine de symboles. (...) L'ornementique du corps, l'addition d'ornements au corps... »

Questions / Réponses sur le projet :

A qui s'adresse ce projet ?

A tous les jeunes créateurs qui exercent une activité métiers d'art, en particulier dans l'un des domaines suivants : le Bijou, la Mode et l'Accessoire.

Pour combien de temps s'engage-t-on ?

Au minimum trois ans, sachant que la location d'un atelier est encadrée par un bail 3-6-9.

Où pourrai-je loger ?

L'équipe du Pôle Bijou peut vous accompagner dans la recherche d'un logement à proximité de votre atelier, mais d'autres solutions existent (Nancy à 40 min en TER, etc)

Quel accompagnement / quelles aides me sont proposés ?

Chaque créateur qui s'installe à l'Espace Créateur pourra, s'il le souhaite, bénéficier d'un accompagnement à l'installation, à la commercialisation (boutique, expos, salons), à la formation (cf Partie 4).

Doit-on avoir un statut professionnel pour postuler ?

Non, pas nécessairement, notre équipe peut vous aider dans votre établissement de statut.

Comment articuler mes projets individuels et le projet collectif « Esthétique et Parure » ?

La réussite de votre activité est la priorité du Pôle Bijou. La collaboration avec les autres résidents de l'Espace Créateurs doit être vue à la fois comme une possibilité d'échange d'idées et de savoir-faire et une possibilité de mutualisation de moyens.

Ce sont les créateurs, accompagnés par l'équipe du Pôle Bijou, qui décideront des projets à mener ensemble. On peut imaginer par exemple :

- monter une exposition collective sur un thème ou un matériau
- créer une collection de produits en collaboration
- participer à un salon collectivement pour minimiser les coûts
- mutualiser l'achat d'outillages coûteux, de fournitures ou de matières premières
- etc.

PARTIE 3 : L'ESPACE CREATEURS DU POLE BIJOU

L'Espace Créateurs est un espace de travail collectif offert aux professionnels des métiers d'art. Il offre aux jeunes professionnels des conditions privilégiées pour se développer :

- 10 ateliers équipés (eau, gaz, électricité, alarme sécurité)
- des surfaces modulables selon le besoin, de 18 m² à 100 m²
- une situation idéale en centre-ville, dans une ancienne taillerie de cristal entièrement restaurée, offrant des ateliers lumineux et spacieux
- une salle de convivialité et repas collective de 30 m²
- à 10 minutes à pied de la Galerie – Boutique du Pôle Bijou

Précisions : Hauteur sous plafond : 3.20 m - Largeur des portes : 0.93 m - Revêtement de sol : Résine Epoxy sur béton

Revêtement des murs : Peinture neutre sur placo plâtre - Eau potable : réseau public, 10°C.

Equipement : Arrivée d'eau, d'électricité, chauffage, gaz, prise téléphonique, alarme à incendie, vidéophonie, contrôle d'accès et vitrage antieffraction CP10. Des conditions sont proposées pour le retraitement des eaux.

Equipement collectif : Salle de réunion autogérée, hall d'accueil équipé pour l'attente de vos visiteurs, sanitaires, parking privatif et sécurisé... Les communs du bâtiment sont protégés par une alarme anti-intrusion.

Modalités de mise à disposition : Bail précaire et bail commercial classique 3 - 6 - 9.



PARTIE 4 : L'ACCOMPAGNEMENT A L'INSTALLATION

L'équipe du Pôle Bijou :

Le Pôle Bijou est composé d'une équipe de cinq personnes :

- la Directrice, en charge du développement, de l'animation du Pôle et du suivi des projets des créateurs
- la Chargée de mission Formation, en charge du Centre de formation à la Bijouterie
- les trois personnels en charge de l'accueil et des ventes

En outre, le Pôle Bijou travaille en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme de Baccarat, les deux structures étant réunies au sein du même espace.

Le suivi individualisé pendant 18 mois :

Notre partenaire la Couveuse PACELOR «coache» chaque année 140 créateurs d'entreprises. Elle apporte à chaque jeune créateur les outils indispensables pour :

- tester le marché (prospector, signer des contrats, publicité, salons professionnels)
- acquérir les réflexes et outils de gestion (commerciale, juridique et fiscal, gestion et finance, informatique)
- diminuer le besoin en fonds de roulement de démarrage

L'accès à la salle d'exposition et la boutique du Pôle Bijou :

La salle d'exposition, dédiée au Bijou contemporain, est un haut lieu d'exposition pour tous les créateurs français et européens.

La boutique attenante peut accueillir périodiquement les créations des artisans résidents à l'Espace Créateurs.

L'aide à la commercialisation :

L'équipe du Pôle Bijou vous accompagnera pour :

- mettre en valeur vos créations
- rédiger et adresser votre dossier de presse
- participer à des projets de boutiques et de salons

La mise à disposition de matériel :

Petit four de fusion avec creusets et lingotière, microdard, machine à souder Puck III, cuve à dérocher, laminoirs manuels, banc à étirer, table de polissage, sableuse compacte, dés à emboutir et à rainurer, etc.

Formation et perfectionnement :

Le Pôle Bijou organise toute l'année des formations autour des techniques Métiers d'art pour professionnels, amateurs, et grand public. Les thèmes sont variés :

- approche de savoir-faire et techniques particulières (filigrane, sertissage, gestes de base, travail de la cire)
- gestion d'entreprise
- créativité et innovation

En tant que stagiaires, vous pouvez perfectionner ou expérimenter de nouvelles techniques. En devenant vous-même formateur, vous pouvez compléter vos revenus.

Nos partenariats pour vous développer :

- La Mission Métiers d'art Lorraine, facilitateur de projets
- La couveuse d'entreprises PACELOR
- Le CNAM
- L'Université de Nancy

PARTIE 5 : RESIDER A L'ESPACE CREATEURS

Les bonnes questions à se poser :

Intégrer l'Espace Créateurs est un privilège, il est important que le résident en ait conscience. Si le fait d'être résident ouvre des avantages, des devoirs sont également associés à ce projet.

Le jeune professionnel sera ainsi conduit à répondre aux questions suivantes :

- ***Comment vivre de mon métier et de mes productions ?***
- ***Où vais-je m'installer ?***
- ***Comment pérenniser mon activité professionnelle ?***
- ***Comment doit évoluer mon travail pour trouver sa clientèle ?***
- ***Quel type de clientèle dois-je développer ? Comment la trouver, quels salons, quelle communication ?***
- ***Comment établir le prix de vente de mes créations ?***

Mais aussi :

- ***Le projet créatif « Esthétique et Parure » correspond-t-il à mon projet personnel ?***
- ***Comment trouver des complémentarités avec d'autres métiers, d'autres matériaux ?***
- ***Suis-je prêt à participer à un projet collectif, à partager mes connaissances et mon savoir-faire ?***

Il est donc important de réfléchir aux objectifs à atteindre, de définir le contenu précis, budgétisé.

Les conditions d'admission :

L'admission est conditionnée par :

- le retour du dossier de candidature, accompagné des documents exigés **avant le 1^{er} octobre 2014**
- la validation du projet par le comité de pilotage

La présence à l'Espace Créateurs suppose que le résident :

- exerce une activité métiers d'art
- a statut profession à l'entrée. Ce statut doit pouvoir évoluer durant le temps de résidence et peut être très basique au départ (ex : auto-entrepreneur).

Durée et coût :

La durée du séjour est encadrée par un bail de 3 ans, 6 ans ou 9 ans.

Un loyer mensuel sera demandé aux résidents par la Communauté de Communes des Vallées du Cristal, propriétaire des locaux. Il s'agit d'un tarif avantageux, en-deçà du cout du marché. Cependant dans un souci de mise en situation des résidents, cette participation sera progressive :

Exemple de tarif HC pour un atelier de 30 m2 (entreprise de moins de 2 ans) :

- ANNEE 1 (50% du tarif plein) 1125 €/an (93 €/mois)
- ANNEE 2 (65% du tarif plein) 1462 €/an (121 €/mois)
- ANNEE 3 (80% du tarif plein) 1800 € (150 €/mois)
- ANNEE 4 (100 % du tarif plein) 2250 €/an (187 €/mois)

Participation, comportement et règlement intérieur :

Entrer à l'Espace Créateurs, c'est aussi accepter de :

- verser ses loyers chaque mois
- participer activement aux projets qui seront proposés : la formation, l'accompagnement et les événementiels sont obligatoires, dans la mesure où c'est ce qui fonde le projet d'atelier collectif. L'Espace Créateurs n'est pas uniquement un local mis à disposition pour un coût modique, c'est aussi un projet collectif exigeant sur lequel repose l'image du Pôle Bijou et par conséquent celle du collectif de créateurs.
- collaborer pour l'ensemble des contraintes : ménage dans les parties communes, accueil du public, investissement individuel et collectif lors des événements, etc.
- communiquer sur le Pôle Bijou en apposant les logos du Pôle Bijou et des partenaires dans vos outils de communication.

De plus, il est important qu'une certaine solidarité s'installe dans les rapports entre résidents. Le parcours de professionnalisation est exigeant, prendre le temps de partager les expériences et les connaissances est une aide précieuse.

En conséquence le non-respect de ces engagements pourra conduire à l'exclusion du résident par la Communauté de Communes des Vallées du Cristal.